

2023-11

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur GRISEL Bruno,

### **Etaient présents**

M. GRISEL Bruno, Mme DEMANGEL Catherine, M. BOURRELLIER Thierry, Mme PRIEUR Brigitte, M. MONNIER Jacky, Mme PINEL Annick, M. LARQUET Daniel, Mme LION BOUCHER Patricia, M. BUISSON Patrick, Mme DE LA FARE Claudine, M. GRISEL Valentin, Mme JAMELIN Magali, M. RIAND Arnaud, Mme DORÉ Lise, M. DALBART Florian, Mme GOODE Virginie, M. GRISEL Julien, M. CAILLAUD François, Mme TISON Catherine, Mme REIGNER Anne-Lise, M. DELISLE Grégory, M. THUILLIER Benoît, M. DURIEZ Dominique

**Absents excusés** : M. LENOBLE Pascal, Mme HALAVENT Sonia, M. CHEVALIER Raphaël, Mme LE PLEY Saouda,

### Pouvoirs donnés conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales

M. LENOBLE Pascal	Pouvoir à	M. GRISEL Bruno
Mme HALAVENT Sonia	Pouvoir à	Mme GOODE Virginie
Mme LEPLEY Saouda	Pouvoir à	Mme PRIEUR Brigitte

DATE DE CONVOCATION	:	06/03/2023
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	27
PRESENTS	:	23
VOTANTS	:	26 (dont 3 pouvoirs)
SECRETAIRE DE SEANCE	:	Mme PINEL Annick

### **Objet : DENOMINATION DU CENTRE DE LOISIRS**

M. le Maire rappelle que la dénomination d'un équipement municipal relève de la compétence du conseil municipal qui, en vertu de l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales (CGCT), « règle par ses délibérations les affaires de la commune »

M. le Maire rappelle que plusieurs propositions avaient été faites (à savoir : l'orée du parc, la maison des loisirs et le centre de loisirs du Parc) et que les boésiens étaient invités à se prononcer via un vote sur ce nom.

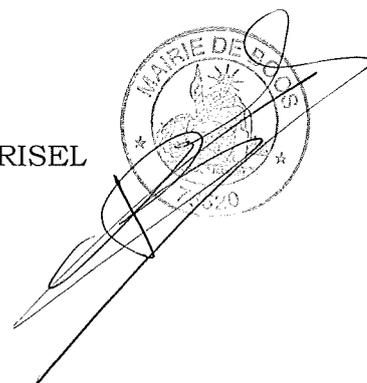
M. le Maire propose au Conseil Municipal de choisir le nom définitif du centre de loisirs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Décide :  
-D'approuver la dénomination du centre de loisirs du nom de : L'orée du Parc

Fait et délibéré à BOOS, les jour, mois et an susdits,

Le Maire

Bruno GRISEL



La secrétaire de séance

Annick PINEL